

## Emission et Admission sur Alternext d'Euronext Paris SA d'obligations convertibles (OC) de 2,5 millions d'euros avec maintien du DPS ADOMOS.

### *Principales caractéristiques de l'émission d'obligations convertibles (code ISIN : FR0010775247)*

- Nombre maximum d'obligations convertibles à émettre: **2.178.384** obligations convertibles (OC), susceptible d'être portées à **2.499.999** en cas d'exercice de la clause d'extension.
- Prix d'émission: le pair, soit **1 EUR par OC**
- Jouissance des obligations: **24/07/2009**
- Taux d'intérêt annuel: **6%**, payable le 24/07 de chaque année
- Conversion en actions: **1 action pour 1 obligation convertible**
- Date de maturité: **24/07/2014**
- Souscription à titre irréductible uniquement: A raison de **1 obligation convertible pour 5 droits** préférentiels de souscription.
- Période de souscription: Du 02/07/2009 au 15/07/2009 inclus.
- Centralisateur: **Société Générale Securities Services (042)**
- Cotation des obligations convertibles: 27/07/2009 - **Code ISIN FR0010775247**

### *Calendrier indicatif*

Ouverture de la période de souscription	02/07/09
Clôture de la période de souscription	15/07/09
Décision d'exercer ou non la Faculté d'extension Communiqué de presse annonçant le montant définitif de l'émission des OC	22/07/09
Règlement livraison	24/07/09
Cotation des OC	27/07/09

## 1. *Souscription pour un actionnaire de la société Adomos*

L'actionnaire doit demander à son établissement financier (Banque, Société de Gestion, courtier en ligne) dans lequel il détient un nombre X actions Adomos de souscrire à un nombre X / 5 d'Obligations convertibles (code ISIN FR0010775247) correspondant à un montant de X / 5 € (une Obligation Convertible = 1€) par exercice de ses DPS (Nombre d'OC = Nombre de DPS / 5 ).

***Ex : Si un actionnaire détient 10.000 actions ADOMOS, il détient alors 10.000 DPS. Les 10.000 DPS permettent de souscrire à 10.000 / 5 (la parité) OC d'un montant unitaire de 1€ soit, 2000 OC pour 2000 €***

## 2. *Souscription pour un nouvel investisseur ou un actionnaire souhaitant souscrire plus que ses DPS*

L'investisseur ne détenant pas d'action ou un actionnaire désirant souscrire au-delà des DPS qu'il détient doit acheter des DPS dans le marché, pour cela il faut demander à son établissement financier (Banque, Société de Gestion, courtier) l'achat d'un nombre de X DPS (code ISIN FR0010775312) correspondant à la souscription de (X / 5) OC code ISIN FR0010775247 pour montant de X / 5 €

***Ex : Si un investisseur souhaite souscrire pour 10.000 €, soit l'acquisition de 10.000 OC au prix unitaire de 1€, il doit faire l'acquisition de 10.000 \* 5 (la parité) DPS, soit 50.000 DPS.***

## 3. *Souscription pour un investisseur professionnel*

Les investisseurs professionnels doivent transmettre une demande de souscription à Invest Securities (par fax au 01 44 88 77 90) dans le cadre du placement avec le montant souhaité et les coordonnées de leur back-office dépositaire. Ils doivent confirmer cette demande auprès de leur dépositaire.

## 4. *Cession des DPS*

Un actionnaire ne souhaitant pas souscrire à l'opération peut céder ses DPS. Pour cela il doit demander à son établissement financier (Banque, Société de Gestion, courtier) de vendre ses DPS (code ISIN FR0010775312) dans le marché.